

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/03/2023

Date convocation : 20 février 2023

Tous présents

Lecture du compte-rendu du 03/02/2023 : approbation du Conseil

Travaux église

- M. le Maire présente au Conseil le dossier établi par Mr François DESNIER, architecte à Brioude, concernant la restauration du beffroi. Il propose de déposer une demande de subvention auprès du Département dans le cadre de « Fonds d'intervention communal » et auprès de la Région dans le cadre de « Bonus ruralité ». Le conseil donne son accord pour effectuer les demandes de subventions et approuve le projet s'élevant à 70 305 €

Territoire Energie 63 :

- Le Conseil approuve les nouveaux statuts de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme.

Assurance :

- M. le Maire informe l'assemblée que, suite à un sinistre sur la voirie causé par un particulier, l'assurance a remboursé le montant des dommages.

Approbation des comptes administratifs :

COMMUNE

- | | |
|--|--|
| - <u>Section de fonctionnement</u> | - <u>Section d'investissement</u> |
| - Dépenses : 423 600.87 € | - Dépenses : 630 590,32 € |
| - Recettes : 540 349.89 € | - Recettes : 606 946.57 € |
| Soit excédent de 116 749.02 € | Soit déficit de 23 643.75 € |
| Affectation du résultat : 315 163.60 € | |
| ○ Compte 002 (report à nouveau) : 248 377.68 € | |
| ○ Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé : 66 785.92 € | |

AEP

- | | |
|---|--|
| - <u>Section de fonctionnement</u> | - <u>Section d'investissement</u> |
| - Dépenses : 36 382.23 € | - Dépenses : 13 121.69 € |
| - Recettes : 32 621.21 € | - Recettes : 34 524.70 € |
| Soit déficit de 3 761.02 € | Soit excédent de 21 403.01 € |
| Affectation du résultat : | |
| ○ Compte 002 (report à nouveau) : 37 642.37 € | |

. LOTISSEMENT : pas de mouvement en 2022

. Approbation du compte de gestion

Dressé par Mr SOLEILHAC, Trésorier d'Ambert : approuvé à l'unanimité.

. Vote des subventions

Le Conseil reconduit les subventions aux différentes associations pour un montant de 36 000 €

Questions diverses :

Présentation du bulletin municipal

Travaux de voirie : l'entreprise GALLET a réalisé des travaux de voirie aux lieux dits TOURRIS et LA VIVEILLE

Mme la Sous-Préfète d'Ambert a organisé une réunion avec les communes impactées par les problèmes d'approvisionnement en eau.

L'appartement T4 du bâtiment communal va être loué en mars

L'Entreprise Théoleyre Electricité a effectué des travaux de mise aux normes des installations électriques de la salle polyvalente

Camping : date d'ouverture : 01/04/2023
date de fermeture : 31/10/2023